



**Pays de la Loire**

Mission régionale d'autorité environnementale

Nantes, le 2 janvier 2018

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale des Pays de la Loire (MRAe), concernant la Révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Léonard-des-Bois.

Cette décision sera mise en ligne :

- sur le site internet de la Mission régionale d'autorité environnementale Pays de la Loire : [www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr) ;
- et sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La présidente de la mission régionale  
d'autorité environnementale

Fabienne ALLAG-DHUISME

**Monsieur Pascal DELPIERRE**  
**Maire de Saint-Léonard-des-Bois**  
**Mairie**  
**Rue des Alpes Mancelles**  
**BP 2**  
**72130 SAINT-LÉONARD-DES-BOIS**

*copie : M. le Préfet de la Sarthe, Mme la Directrice de la DREAL des Pays de la Loire*